

COMMUNE DE CARGESE

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 27 janvier 2020, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1) Madame Marie Françoise BORGOMANO veuve LECA, demeurant à AJACCIO.
Née à RENNO le 19 juin 1920 ;
A concurrence du quart indivis en usufruit.

2) Madame Joséphine LECA, demeurant à AJACCIO.
Née à RENNO le 20 janvier 1939 ;
A concurrence du huitième indivis en nue-propiété et des trois huitièmes indivis en pleine propriété.

3) Monsieur Jean-Jacques LECA, demeurant à AJACCIO.
Né à RENNO le 29 septembre 1943 ;
A concurrence du huitième indivis en nue-propiété et des trois huitièmes indivis en pleine propriété.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A CARGESE (Corse du Sud)

Deux parcelles de terre cadastrées, section B lieudit CARDETTO numéros 47 pour 03 ha 55 a 54 ca et 49 pour 28 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI